



Comment réconcilier inflation et pouvoir d'achat ?



**Naïm
Cordemans**
Fellow

Depuis 2002 et l'introduction des pièces et des billets en euro, l'inflation telle que perçue par les ménages s'écarte systématiquement (à la hausse) de celle mesurée par l'Indice des Prix à la Consommation Harmonisé (IPCH). Et ce tout particulièrement en Belgique.

Une étude récente de la Banque Nationale vient encore de le mettre en évidence. A tort ou à raison, la monnaie unique a manifestement généré une perte de confiance des consommateurs vis-à-vis des indicateurs officiels de l'inflation.

Dans le contexte actuel de la hausse des prix alimentaires, je me propose ici de traiter deux questions qui pourraient naturellement surgir à l'esprit.

Premièrement, comment expliquer ces différences entre l'inflation officielle et la perception des citoyens ? Ensuite, afin de garantir le pouvoir d'achat, ne pourrait-on pas plutôt faire usage de l'inflation perçue pour gérer la politique monétaire et pour indexer les salaires ? Dans un deuxième temps, j'aborderai brièvement quelques-uns des moyens qui pourraient garantir aux ménages à revenus modestes un accès certain aux produits alimentaires de base.

Comment réconcilier inflation et pouvoir d'achat ?

Pour répondre à la première, trois facteurs de nature psychologique et un facteur structurel peuvent être mis en avant. Tout d'abord, il est régulièrement admis que les ménages sont en moyenne plus sensibles aux augmentations qu'aux diminutions de prix. Deuxièmement, plus discutable déjà, les ménages accorderaient plus d'importance aux produits qu'ils achètent plus fréquemment. Enfin, les consommateurs ne compareraient pas nécessairement les prix actuels avec les prix de l'année antérieure, mais auraient des points de référence plus éloignés dans le temps, et auraient ainsi tendance à surestimer l'inflation annuelle.

D'un point de vue structurel, l'explication tient maintenant au caractère agrégé et « ploutocratique » de l'IPCH. En effet, ce dernier est un indicateur de l'inflation moyenne. Ainsi, le taux d'inflation calculé pour une catégorie particulière de ménages peut s'écarter de façon plus ou moins marquée du taux mesuré par l'IPCH. Par ailleurs, ce dernier est par nature biaisé en faveur des ménages à revenus élevés

: étant donné qu'il est calculé sur la base de pondérations qui reflètent l'importance relative des ménages dans la dépense totale, les ménages à revenus élevés y sont surreprésentés.

Il est ainsi théoriquement possible que l'IPCH décroît, alors que le pouvoir d'achat de la majorité des citoyens a diminué.



L'inflation perçue ne peut pas être utilisée comme référence pour l'indexation des salaires ou des loyers.



Petite démonstration. Faisons l'hypothèse que, dans le pays, le montant total de la dépense de la population en champagne équivaut à une fois et demi la dépense totale de la population en pain.

En un an, si les quantités consommées des deux produits restent identiques, et si le prix du pain augmente et que le prix du champagne diminue dans les

mêmes proportions, la croissance de l'IPCH sera négative (le niveau moyen des prix aura baissé).

En matière de pouvoir d'achat, celui des ménages qui dépensent plus en pain qu'en champagne aura aussi baissé, tandis que le pouvoir d'achat des

Comment réconcilier inflation et pouvoir d'achat ?

ménages qui dépensent davantage en champagne aura pour sa part augmenté. En supposant que le premier groupe est supérieur au deuxième, le pouvoir d'achat de la majorité de la population aura baissé, alors qu'il y aura eu déflation dans l'économie. Dans la pratique, on peut cependant noter qu'il ne semble en moyenne pas il y avoir de fortes différences d'inflation entre les ménages à faibles revenus et les ménages à revenus élevés.

Au sujet de l'usage de l'inflation perçue pour la gestion de la politique monétaire ou pour l'indexation des salaires, la réponse est très clairement négative.

L'IPCH a beau être un mauvais indicateur de l'évolution du pouvoir d'achat pour de nombreux ménages, il est pertinent dans le cadre de la gestion de la politique monétaire. Celle-ci doit en effet s'assurer que la liquidité dans l'économie corresponde avec le montant des dépenses totales opérées par les citoyens, indépendamment des redistributions de pouvoir d'achat qui ont pu avoir lieu entre les agents économiques.

L'inflation perçue ne peut pas non plus être utilisée comme référence pour l'indexation des salaires ou des loyers. Cela pourrait avoir des impacts négatifs directs sur l'emploi et sur la compétitivité du pays, car les ménages pourraient aisément valider des estimations erronées des hausses de prix.

De plus, à court terme, ils auraient tout intérêt à surestimer l'inflation pour s'assurer de meilleurs salaires. Cette pratique risquerait bien vite de déclencher une spirale prix salaire et de nuire à l'ensemble de l'économie. Que ce soit pour la gestion de la politique monétaire ou pour les indexations, l'inflation perçue ne peut ainsi être utilisée comme indice de référence. L'IPCH et l'indice santé sont des indicateurs pertinents.

On pourrait bien entendu discuter de la composition de leurs paniers de référence respectifs et des pondérations des produits qu'ils contiennent, mais ce sont foncièrement les indicateurs à utiliser. Dans le contexte d'une hausse des prix des produits alimentaires de base, il existe maintenant bien des moyens de maintenir le pouvoir d'achat des ménages à plus faibles revenus.

Au niveau européen tout d'abord, il n'est pas inutile de rappeler que les droits de douane à l'importation sur de nombreuses matières premières agricoles représentent non seulement des barrières à l'exportation pour les paysans du Sud, mais contribuent également à maintenir le prix de ces produits au-dessus des cours mondiaux à l'intérieur de l'Union. Si l'Allemagne et le Royaume-Uni sont en faveur d'une suppression de ces droits, la France, principale bénéficiaire des fonds de la Politique Agricole Commune, les défend bec et ongle. Au niveau européen, les choses ne sont pas encore

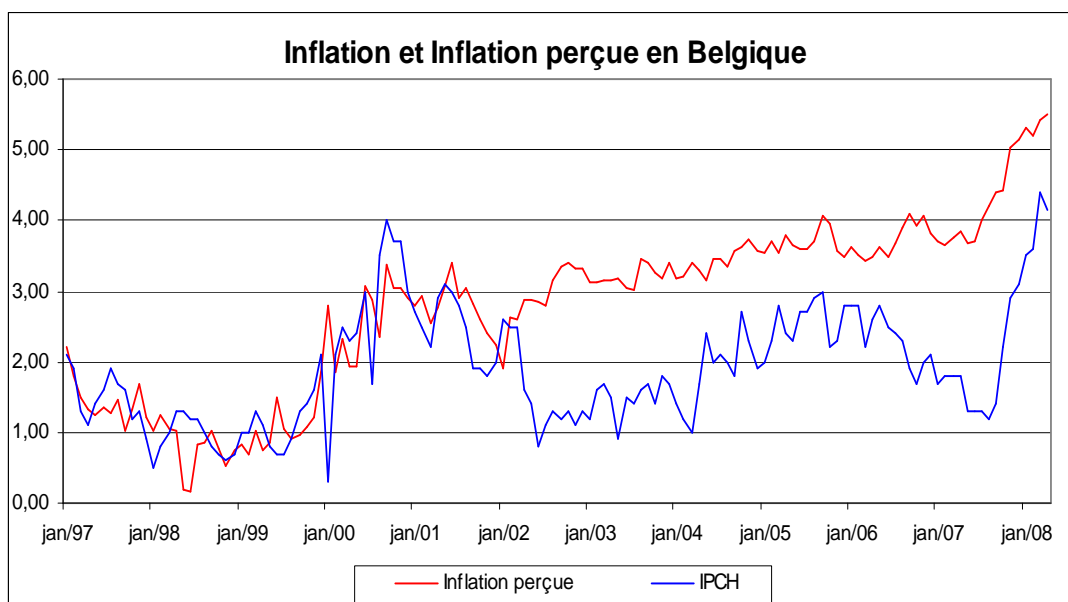
Comment réconcilier inflation et pouvoir d'achat ?

prêtes d'évoluer en faveur des consommateurs.

Agir au niveau national apparaît plus prometteur. Un premier outil serait la taxe sur la valeur ajoutée, la TVA. Contrairement à plusieurs pays de la zone euro, la Belgique n'applique pas

inversée en fonction de l'évolution du prix de ces mêmes produits.

Le mécanisme pourrait fonctionner comme celui du système de cliquet inversé pour les produits pétroliers : lorsque le prix de produits de première nécessité augmente, l'Etat pourrait



Sources : Banque Nationale de Belgique et Itinera Institute

de taux « super-réduit », alors que son taux maximal est un des plus élevés et que ses taux réduits sont dans la moyenne de cette même zone.

On pourrait ainsi imaginer de réduire la TVA, voire de la supprimer pour un certain nombre de produits de première nécessité. On pourrait aussi imaginer un système où la TVA suivrait une indexation

supprimer ou réduire la TVA sur les augmentations de prix.

Ou tout simplement réduire le taux de TVA applicable au produit concerné. A l'heure où les recettes fiscales, et en particulier les recettes TVA, sont déjà largement inférieures aux prévisions, la proposition peut cependant paraître déplacée. Pour compenser les pertes

Comment réconcilier inflation et pouvoir d'achat ?

potentielles, une solution simple serait alors d'indexer le taux pour les produits de luxe dont le prix diminue.

Autrement dit, d'introduire un système de cliquet positif pour ces derniers. Cependant, baisser les taux de TVA sur les produits de première nécessité pourrait ne pas avoir les effets escomptés : les réductions de prix risqueraient pour partie d'être mangées par les producteurs ou les distributeurs.

D'autre part, les baisses de taux bénéficieraient également aux ménages les plus aisés, elles pourraient s'avérer onéreuses et n'inciteraient pas à réduire le gaspillage. Jouer sur les taux de TVA n'apparaît ainsi pas comme une panacée. Retourner aux prix imposés ?

Cela aurait l'avantage de garantir un prix acceptable, mais brouillerait les signaux du marché et risquerait à terme de faire baisser l'offre. Les mesures ciblées sur les consommateurs à faibles revenus comporteraient moins d'inconvénients. Elles seraient à la fois plus réalistes d'un point de vue budgétaire et plus efficaces d'un point de vue économique.

Parmi les différentes options en ce sens, celle de la distribution de « chèques nourriture » possède des atouts certains. Elle a déjà fait ses preuves aux Etats-Unis, et outre le fait de faciliter l'accès aux produits de première nécessité, elle pourrait également permettre de favoriser une alimentation saine et des produits peu gourmands en CO2.

J'aimerais la développer brièvement. Ces chèques devraient permettre aux revenus modestes de s'approvisionner en produits de première nécessité à un coût raisonnable.

Ils pourraient ainsi fonctionner comme le système des chèques repas, mais seraient financés par l'Etat, et réservés à l'achat d'un certain nombre de produits riches en nutriments, mais faibles en calories, tels que le pain, les légumes, les féculents ou les fruits. Ils pourraient être alloués par les CPAS selon des critères de revenu ou de patrimoine et suivraient une indexation basée sur l'évolution du prix des produits auxquels ils facilitent l'accès.

Seul hic : cette pratique aurait pour inconvénient potentiel de « cataloguer » les clients, qui pourraient être incommodés par le fait de révéler



Retourner aux prix imposés brouillerait les signaux du marché



Comment réconcilier inflation et pouvoir d'achat ?

involontairement leurs faibles moyens lors du passage à la caisse. Mais après tout, cela n'est-il pas déjà actuellement reflété par le caddie ? Pour un caddie mieux

fourni, il s'agirait vraiment d'un moindre mal !

Naïm Cordemans
Fellow

Paru dans l'Echo du
jeudi 29 mai 2008

Het Itinera Institute is een onafhankelijke denktank en doetank die, boven partijgrenzen, regionale verschillen en belangengroepen heen, wegen wil aanreiken voor beleidshervormingen met het oog op duurzame economische groei en sociale bescherming in België en zijn regio's.



Itinera Institute VZW-ASBL

Boulevard Leopold II Laan 184d - B-1080 Brussel - Bruxelles

T +32 2 412 02 62 - F +32 2 412 02 69

info@itinerainstitute.org - www.itinerainstitute.org

L'Itinera Institute est un think-tank et do-tank indépendant qui, au-dessus et au-delà des partis politiques, des différences régionales et des groupes d'intérêt, veut identifier les chemins de réformes qui garantissent une croissance économique et une protection sociale durables en Belgique et dans ses régions.

Verantwoordelijke uitgever - Editeur responsable: Marc De Vos, Directeur
